

**Atelier thématique du 29 mars 2019 à Loon-Plage  
sur l'amélioration de la sûreté des réacteurs de 900 MW dans le cadre de leur 4<sup>ème</sup> réexamen périodique**

**ANNEXE AU COMPTE-RENDU : Saisie des grilles remplies par les sous-groupes (x6 tables)**

**Thème de l'atelier : « Quelle prise en compte des facteurs environnementaux, industriels, humains et sociaux ? »**

**Rappel des indications données aux sous-groupes :**

- . Vous désignez un rapporteur qui sera également le « gardien du temps ». Vous disposez de 30 mn pour aborder les questions ci-dessous.
- . Vous êtes invités à travailler en priorité sur l'un des sujets de l'atelier.
- . Vous prévoyez 10 mn pour aider le rapporteur à rédiger la synthèse sur le tableau grand format qui sera collecté pour le compte-rendu de la réunion.
- . Pour la mise en commun : des rapporteurs volontaires seront invités en tribune pour une restitution orale des points-clés des travaux.

Quels sont selon vous ....	Table n°	Vos réponses	Pourquoi selon vous ?
<b>1- Les points les plus sensibles à améliorer en termes de sûreté ?</b>	<b>1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mobiliser et motiver les prestataires</li> <li>. S'assurer que le coût financier ne soit pas le critère prioritaire pour le choix des entreprises sous-traitantes qui vont être sélectionnées.</li> <li>. S'assurer que le nombre d'emplois d'agents statutaires soit suffisant pour le contrôle de la qualité et des conditions de travail de l'ensemble des intervenants.</li> <li>. Adéquation technique /Coût en rapport avec la qualité attendue du monde du travail en CNPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Car ils sont souvent en première ligne dans la mise en œuvre du projet industriel sur le site de Gravelines.</li> <li>. La main d'œuvre bon marché est rarement un gage de rigueur, alors que c'est une qualité essentielle pour la sûreté dans une centrale.</li> <li>. Les exigences techniques et de transparence augmentent de manière continue. Ces exigences engendrent la nécessité d'avoir plus d'effectif bien formés et d'agents statutaires, pour travailler sereinement dans des conditions de sûreté optimales.</li> </ul>
	<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Le manque d'information à la population sur l'exposition aux risques de la centrale.</li> <li>. La prise en compte du retour d'expérience de l'accident de Fukushima pour le cas de submersion.</li> <li>. Le facteur humain : le sérieux du suivi des hommes et des femmes de l'entreprise et la formation suivie aussi par les entreprises qui travaillent dans la centrale.</li> <li>. Quelle politique pour la gestion des déchets nucléaires ?</li> </ul>	

	3	. La modification de la faune aquatique et le risque potentiel de colmatage des circuits de refroidissement ?	Le refroidissement.
	4	. Quels sont les moyens mis en œuvre pour résister contre la cyber criminalité ? . La robotisation et l'automatisation augmentent la performance et la compétitivité mais augmentent également la vulnérabilité. Quelle est la limite fixée par EDF pour l'usage de la technologie dans la centrale ?  . En cas de crise, comment l'exploitant peut-être sûr que les équipes vont rester en place, pour piloter la gestion de crise ?	Parce qu'il est nécessaire que les opérateurs restent à leurs postes pour piloter les installations
	5	. L'acheminement du personnel en cas d'événements climatiques -> Exemple de Fukushima  . Les infrastructures de lutte contre la submersion marine et les inondations.	. Les installations nucléaires sont dépendantes de l'homme dans leurs fonctionnements. La survenue d'un événement climatique peut briser cette mécanique de travail posté. . Principal aléa climatique du territoire de la centrale.
	6	. Bases de calcul des équipements face aux aléas climatiques . Révision des calculs . Les sites / villes qui ne sont pas protégés	Prise en compte des évolutions climatiques Changement des hypothèses
	1	RAS	
	2	RAS	
<b>2- Les propositions d'amélioration présentées par EDF qui vous semblent pertinentes ?</b>	3	RAS	
	4	RAS	
	5	. Reprendre les études thermiques de l'IRSN concernant les situations de pertes totales des alimentations électriques. EDF ayant présenté un dossier ne permettant pas de vérifier la capacité des réacteurs à faire face à toutes les situations et notamment des températures extérieures élevées.  . Les mesures concernant les inondations externes.	Il faut de l'électricité lorsqu'il fait très chaud pour utiliser les climatiseurs et refroidir les réacteurs.  La centrale sera soumise aux aléas d'inondations externes dans les prochaines années dans des proportions difficilement décelable.
	6	. Digue de la centrale EDF . Digue des villes côtières : - Dunkerque : OK	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calais ?</li> <li>- Boulogne ?</li> </ul>	
<b>3- Les propositions d'amélioration présentées par EDF qui ne vous semblent pas pertinentes ?</b>	<b>1</b>	RAS	
	<b>2</b>	RAS	
	<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Le risque d'inondation autour et hors de la centrale. Comment seront assurés les flux humains et matériels pour rejoindre le CNPE s'il est isolé ?</li> <li>. L'impact du vent, détailler les incidences.</li> <li>. La prise en compte des dégâts collatéraux d'une vague submersible et surtout de son retrait (déchets, débris, stockages...).</li> </ul>	<p>S'assurer que les flux nécessaires à la sûreté soient assurés. Isolement du site.</p> <p>. Pertes des sources électriques.</p>
	<b>4</b>	RAS	
	<b>5</b>	RAS	
	<b>6</b>	RAS	
<b>4- D'autres voies d'amélioration utiles à étudier ?</b>	<b>1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Le maintien en nombre suffisant des instances représentatives du personnel.</li> <li>→ C'est aussi de la sûreté !</li> </ul>	<p>Car apporter une sorte de contre-pouvoir est une vision des mêmes situations mais avec un œil/angle différent. Plus de contraintes, plus de transparence, plus de traçabilité ne peuvent pas se faire avec moins de moyens.</p> <p>Pourtant c'est ce que nous offrira le CSE qui est imposé par le gouvernement aujourd'hui.</p>
	<b>2</b>	RAS	
	<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. La résistance des bâtiments administratifs et de la direction face au risque sismique et cyclonique.</li> <li>. L'impact des modifications de la faune aquatique.</li> </ul>	La définition de la chaîne de décision en cas d'incident
	<b>4</b>		
	<b>5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Retrait et gonflement des sols. Le changement climatique peut-il amener une modification de la structure des sols.</li> <li>. Érosion des côtes</li> </ul>	L'impact du climat peut altérer la structure des sols et des côtes.
	<b>6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Prise en compte de l'agrandissement du port de Dunkerque</li> <li>. Circulation de plus gros bateaux et de leur chargement.</li> </ul>	Risques supplémentaires.